

**3.07/05**

**Interpellation**

**Venir en aide aux travailleurs pauvres**

Si l'on se réfère à la statistique de l'aide sociale dans le canton du Jura parue en juin dernier, quelque 1'200 personnes ont bénéficié d'une prestation de l'aide sociale, soit 1,7% de la population. Les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans, les mères élevant seules leurs enfants ainsi que les personnes vivant seules sont le plus fortement touchées donc tributaires de l'aide sociale. Ces données ont été collectées en 2003.

Les villes sont particulièrement touchées : près de 60% des personnes soutenues se concentrent à Delémont et Porrentruy, ce qui représente 26% de la population du canton. Les travailleurs non qualifiés sont les plus touchés. Les personnes seules, jeunes ou de nationalité étrangère sont les plus exposées.

A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre dernier, le Quotidien Jurassien consacrait un article à ATD Quart Monde et publiait d'autres chiffres alarmants. Des 1'200 personnes bénéficiant de l'aide sociale dans le Jura, un quart occupe un emploi.

De ces trois cent personnes, près de la moitié (45%) travaillent à plein temps. C'est ce que l'on appelle les "working poors" ou travailleurs pauvres. Ils ne sont pas rétribués suffisamment pour pouvoir vivre décemment. A la précarité de ces personnes viennent s'ajouter des sentiments de culpabilité doublé d'un sentiment d'exclusion. Ces situations sont intolérables.

Les chiffres ci-dessus révèlent les situations connues du Service cantonal de l'action sociale et des trois services sociaux régionaux. Depuis 2003, la situation s'est certainement encore aggravée, le marché du travail s'étant peu amélioré, les nouveaux emplois raréfiés.

Par cette interpellation, le Groupe socialiste souhaite avoir quelques précisions du Conseil communal :

1. Ce phénomène touche combien de working poors, personnes individuelles ou familles, à Delémont ?
2. Le Conseil communal a-t-il les moyens d'intervenir ? Si oui comment ?
3. Comment le Conseil communal peut-il prévenir ce phénomène indigne d'une société « moderne » ?

Handwritten signatures and notes:

- Top left: "Gaspard" and a large handwritten "2".
- Top center: "S. E. ...".
- Top right: "Pour le Groupe socialiste : Marie-Anne Rebetez" with her signature.
- Middle left: "Stadelmann" and "Frésard".
- Middle center: "P. Buser" and "J. Chelley".
- Middle right: "Berkert" and "T. H. ...".
- Bottom center: "S. Y. ...".
- Bottom right: A large, illegible signature.